

Le concours du Prix VMF Auvergne-Rhône-Alpes est ouvert jusqu'au 1^{er} juillet 2022

L'association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF organise un concours régional visant à encourager un projet particulièrement exemplaire de restauration d'édifice situé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce prix d'un montant de 5 000 euros est ouvert aux propriétaires ayant réalisé une opération de restauration d'un site de caractère, protégé ou non.

Comment être candidat ?



Chaque participant fait acte de candidature avant le 01/10/2022 au moyen du formulaire d'inscription intégré au site internet VMF à la page :

www.vmfpatrimoine.org/prix-vmf-auvergne-rhone-alpes

Le délégué VMF du département peut être contacté pendant la réalisation du dossier.

Quels sont les membres du Jury ?

Les dossiers éligibles sont soumis à un jury composé d'un mécène ou une personnalité reconnue pour son rôle en faveur du patrimoine, de la déléguée VMF Auvergne-Rhône-Alpes, de deux délégués départementaux représentant les 12 délégations composant la région, du Conservateur régional des Monuments Historiques, d'un architecte des Monuments Historiques en poste ou honoraire ou d'un architecte du patrimoine reconnu ainsi que d'une ou deux personnalités de la presse ou des médias.

Communication des résultats et remise du prix

Le résultat du concours sera connu le 1^{er} novembre 2022 et une cérémonie de remise du prix sera organisée chez le lauréat.



Contact déléguée régionale VMF
Béatrice du Fayet de la Tour
vmfara@vmfpatrimoine.org
06 10 36 25 17

L'association VMF (Vieilles Maisons françaises), créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1963, se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis plus de 60 ans. L'association a pour mission de défendre tous les patrimoines de qualité (bâti et paysagers, de prestige ou non), regrouper tous les défenseurs de ces patrimoines, encourager la transmission des savoir-faire et sensibiliser les jeunes. Elle souhaite valoriser la mission d'intérêt général que remplissent les propriétaires privés qui en habitant, restaurant et faisant vivre de nombreux sites, aident à la conservation du patrimoine et participent à la qualité de notre cadre de vie.

www.vmfpatrimoine.org
www.facebook.com/vmfpatrimoine/